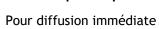
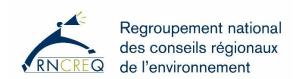
Communiqué de presse





Budget du Québec 2020-2021 Une avancée courageuse, un « plan pour une économie verte » très attendu

Montréal, le 11 mars 2020 — Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) accueille favorablement le budget du Québec 2020-2021, en dépit de plusieurs bémols. D'entrée de jeu, le gouvernement reconnaît que la réduction des GES est créatrice de richesse, ce qui est de bon augure, et prévoit plus de six milliards de dollars sur six ans pour la mise en œuvre de son futur Plan pour une économie verte — lequel n'a pas encore été dévoilé.

Des avancées satisfaisantes

Le RNCREQ se réjouit tout d'abord de l'engagement du gouvernement vers une économie plus verte, notamment avec un investissement important dans les transports collectifs. On est encore loin d'une parité avec les dépenses pour le réseau routier, mais il s'agit d'un rattrapage nécessaire et très attendu, dont on ne peut que féliciter le gouvernement.

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques voit son financement augmenter. Depuis plusieurs années, le RNCREQ milite pour que le gouvernement donne à ce ministère des moyens à la hauteur des enjeux et des besoins, et qu'il soit reconnu comme un ministère majeur, surtout dans le contexte des changements climatiques. On fait donc un pas dans la bonne direction. « Nous saluons aussi la diversification du financement des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, remarque Martin Vaillancourt, responsable du comité Énergie et changements climatiques du RNCREQ, et futur directeur général. L'ajout de crédits budgétaires en plus des sommes provenant du Fonds vert envoie un signal intéressant quant à la contribution des autres ministères à cet enjeu. »

Des mesures prometteuses à surveiller

D'autres mesures semblent prometteuses mais prendront tout leur sens dans les mois à venir selon des orientations et des plans à définir. L'injection de 25 millions de dollars par année sur cinq ans pour la mise en œuvre d'un Plan d'agriculture durable est une très bonne nouvelle, reste à savoir quelle sera la teneur de ce plan. Par ailleurs, 90 millions de dollars ont été réservés pour les minéraux critiques et stratégiques, tandis que les résultats de la consultation à ce sujet ne seront dévoilés qu'ultérieurement par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Le gouvernement prévoit également une somme conséquente pour accroître la contribution de l'industrie forestière à la lutte contre les changements climatiques. « Il faudra s'assurer que l'opérationnalisation de la volonté gouvernementale réponde efficacement aux enjeux sans en générer d'autres en termes de biodiversité. », prévient Sébastien Caron, responsable du comité Forêts du RNCREQ.

Autre mesure encourageante à surveiller : 50 millions de dollars seront investis sur trois ans pour la création d'aires protégées, mais à partir du prochain exercice. Le RNCREQ s'inquiète donc de la cible de 17 % qui devait être atteinte en 2020. Par ailleurs, la relance de la Stratégie maritime est une bonne chose.

Dans la catégorie « Peut mieux faire », le RNCREQ constate qu'en matière d'aménagement du territoire, peu de choses se concrétisent au moment où la ministre Andrée Laforest s'apprête à lancer une « grande conversation nationale » sur le sujet. On note cependant la bonification du programme de réhabilitation des sols contaminés, donnant accès à des terrains dans les centres-villes, déjà desservis par des infrastructures existantes, et permettant une densification.

Déceptions et lacunes

Le budget 2020-2021 ne prévoit aucune mesure d'écofiscalité, ces incitatifs financiers qui font pourtant leurs preuves pour diminuer l'usage de l'automobile, et particulièrement l'auto-solo. D'autant plus que le gouvernement attribue 21 % de l'enveloppe dédiée au futur Plan pour une économie verte au programme Roulez vert – donc à l'électrification des véhicules personnels. On continue aussi d'augmenter la capacité routière, même si l'écart de financement se réduit avec les transports collectifs.

Suite à une première analyse, le RNCREQ ne voit pas dans ce budget une place pour l'économie circulaire, pourtant identifiée comme une priorité par la société d'État RECYC-QUÉBEC – dont le budget reste par ailleurs stable. « Une réflexion en économie circulaire pourrait décupler l'effet de l'investissement de 55 millions de dollars pour favoriser les produits innovants dans l'industrie des véhicules électriques et le recyclage de batteries pour assurer d'augmenter le cycle de vie des batteries de voitures électriques. », commente Benoit Delage, responsable du comité Matières résiduelles du RNCREQ.

Le RNCREQ s'inquiète aussi que le gaz naturel soit encore favorisé à travers des mesures, telles que l'extension du réseau gazier. « Nous souhaitons davantage de cohérence de la part du gouvernement en matière de réduction des GES, observe Martin Vaillancourt. Les gains obtenus par l'électrification ne doivent pas être diminués par des projets qui prolongent indûment notre dépendance aux énergies fossiles. »

Un plan pour une économie verte fort attendu

En définitive, les attentes sont grandes à l'égard du Plan pour une économie verte – qu'on nommait encore il y a quelques semaines « PECC », Plan d'électrification et de changements climatiques. C'est ce plan qui précisera comment les efforts seront soutenus et concrétisés, et qui manifestera la réelle ambition du gouvernement en matière de lutte contre les changements climatiques. Les organisations environnementales attendent impatiemment de voir quel rôle le gouvernement leur a accordé dans cette transition.

- 30 -

Lire aussi le communiqué de TRANSIT, l'alliance pour le financement du transport collectif, dont le RNCREQ est membre.

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois. Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec et visent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

Renseignements

Marie Chatard 514 861-7022 poste 3524 marie.chatard@rncreq.org